



www.associationsalam.org

NEWSLETTER DE FÉVRIER 2024

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les décès se multiplient.
Les tentatives de traversées ne se tarissent pas pour autant.

La raison ?
SIMPLEMENT :
L'humain par nature tente de survivre .
Fuir :
La guerre
Les attentats
Les harcèlements quotidiens
Parfois des citoyens naïvement se questionnent :
Y a-t-il une solution ?

Alors on peut esquisser des réponses :
Plus d'humanité
Plus de solidarité
Et puis la seule solution de long terme revient :
Remédier à cette inculture latente
Passeport de nos gouvernants
Pour dévoyer l'intelligence humaine
Pour manier le racisme comme outil sociétal
Pour banaliser la mort
Les décès se multiplient.

Jean-Claude Lenoir.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

DERNIÈRE MINUTE :

Matin du 3 mars : on apprend qu'une fillette de 7 ans vient de mourir noyée : un canot a fait naufrage sur le canal de l'Aa, à hauteur de Watten.
Que ce soit une petite fille est terrible, bien sûr, mais pas plus que si c'est un jeune homme de 20 ans. La douleur des proches est la même.

Par contre, c'est une petite fille qui était embarquée avec ses parents, sa maman enceinte d'un cinquième enfant, et trois autres enfants. Et cela doit nous interpeller : c'est bien la preuve que ces gens ne partent que poussés par une nécessité extrême, qu'ils ne se sont pas lancés sur un coup de tête, pour voir si l'herbe était plus verte de l'autre côté du détroit...

Et aujourd'hui aussi, nous savons que ce n'est pas la dernière fois, que cela va se reproduire. Cette famille va sortir de l'hôpital et on va la laisser retourner dans la boue dans un camp sans toilettes et éloigné du plus proche point d'eau courante... Et que va-t-elle faire pour sortir de cette indignité ? Il ne va plus lui rester qu'à se remettre en quête d'un nouveau passage vers le Royaume-Uni, avec une angoisse décuplée mais la même détermination...

UN MORT ET DEUX DISPARUS DANS UNE TENTATIVE DE PASSAGE VERS LE ROYAUME-UNI PAR LA MER...

C'est une annonce de la "Voix du Nord" (internet) du 28 février...

Comment ne pas affirmer que cela fait trois morts ?...

L'habituelle commémoration a eu lieu au Parc Richelieu à 18 h 30 le 29 février.

Philippe Demeestère, le lendemain de ce naufrage, a réagi dans des termes qui donnent à réfléchir :

« Hello! Colère, solidarité : oui. Mais encore?

Comment ne pas en rester là ? Question qui est la mienne. La vôtre? La nôtre ?

À l'instant, souvenir qui me traverse, celui de la colline aux croix, à travers lesquelles les Lituanais, sous occupation soviétique, faisaient mémoire des victimes de la répression. Régulièrement, celles-ci étaient arrachées ; régulièrement, celles-ci étaient remises en place par la population locale. Imagination. Imagination. Comment, nous, ne pas en rester là ? Il y a déjà eu, naguère, des initiatives qui, dans la foulée de nos "cercles", nous ont conduits à l'Hôtel de Ville, par exemple. Dans la durée, qu'imaginer qui permette que nos dispersions après un "cercle" ou une inhumation, ne revêtent pas l'image d'une défaite? Questions. Toujours des questions, ... à ne pas oublier. Obstinément.

Comme autant de lampes-tempêtes. »

(sur un groupe WhatsApp interassociatif).

DÉJÀ UN MORT PAR BALLE SUR LE CAMP DE LOON-PLAGE DANS LA NUIT DU 3 AU 4 FEVRIER :

Encore un drame de la précarité : une dispute qui tourne mal...

Son corps, ainsi que celui d'un autre homme blessé, avait été déposé sur le bord de l'A16 « pour faciliter leur prise en charge ».

Nous l'avions déjà signalé dans le dernier numéro de cette newsletter.

On ne peut pas s'habituer...



LE 6 FÉVRIER, A EU LIEU UNE COMMÉMORATION en mémoire de tous les morts et disparus de la frontière : le RDV était à 18 h au parc Richelieu.

Il y a dix ans, le 6 février 2014, des dizaines de personnes se sont noyées en tentant de rejoindre à la nage l'enclave espagnole de Ceuta depuis le Maroc voisin.

Plus de 200 personnes s'étaient lancées.

Les gardes espagnols les ont refoulées, les militaires marocains ne les ont pas secourues.

Chaque année depuis, un appel est lancé, pour cette date anniversaire, pour qu'on ne les oublie pas et que cessent ces politiques meurtrières.

UN MOIS MOROSE, TRISTE COMME UN HIVER QUI NE FINIT PAS.

Il fait froid, mais pas assez pour que des locaux de mise à l'abri « Grand Froid » soient ouverts.

Il pleut, et beaucoup, mais pas assez pour que des aides « pour intempéries » soient proposées aux exilés.

L'eau froide et le vent qui coupe en deux décourageraient les plus intrépides.

Pourtant dès que ce qu'on appelle « une fenêtre météo » s'entrouvre, les camps se vident... La D 601 (ancienne route de Calais à Grande-Synthe) se couvre de gens en mouvements (la photo a été prise le 27 février).



Les gens se pressent vers le littoral. La police se presse aussi, pour empêcher le départ de ceux qu'on ne veut pas accueillir...

Le 17 février, les gars racontent l'accès impossible à la mer la veille au soir et l'avant-veille, tant la police était nombreuse et faisait barrage. Jean-Claude Lenoir (président de Salam) nous décrit la foule des exilés, en ville à Calais, avec Vigipirate à la gare, et les nombreuses arrestations derrière la PASS de gens qui ont été relâchés le lendemain matin...

Entre le 8 et le 28 février le Home Office a recensé 920 arrivées sur 19 canots gonflables : en moyenne entre 48 et 49 personnes par bateau.

Mais les passages ratés sont bien plus nombreux :

Le 2 février, l'équipe Salam rencontre rue de Huttes un groupe de 30 à 35 hommes qui portent des sacs poubelle numérotés (c'est le signe qu'ils ont été rhabillés après un échec qui les a laissés trempés sur le sable. Le sac poubelle contient leurs affaires mouillées). Le plus grand numéro est 59, donc ils étaient bien plus nombreux que ceux qui sont présents à ce moment-là...

Ils sont là parce qu'ils espèrent une mise à l'abri dans un CAES pour quelques heures ou pour quelques jours : la rue des Huttes est le point de départ des navettes. Mais ce matin-là, il n'y a qu'un mini-bus. Les centres sont pleins. Et c'est vendredi. Il n'y en aura pas d'autres avant le lundi...

Derrière la PASS, les visages sont gris de fatigues.

Les situations de détresse se multiplient : des familles sont là, un papa vient chercher le petit déjeuner de Salam avec un petit qui marche tout juste, il y a trois autres familles avec, ensemble, une dizaine d'enfants dont le plus vieux a une dizaine d'années.

Au BMX, les très jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses, et tellement jeunes : elles n'ont pas 20 ans... on en a même vu une, le 20 février, avec un appareil dentaire ! On n'ose imaginer ce qu'ont pu subir ces jeunes filles, sur la route.

Le 17 février, une petite centaine de personnes se presse rue des Huttes mais le bus arrive et ne prend que les familles. Personne ne demande qu'on laisse les enfants dehors, bien sûr. Mais aucun homme seul n'a, non plus, vocation à dormir dehors en février et il faudrait au moins arrêter les démantèlements le temps d'ouvrir des places dans les Centres d'Accueil, au lieu de répéter qu'on ne comprend pas que ces gens n'acceptent pas les mises à l'abri et au lieu de s'étonner qu'ils aient tellement envie de quitter la France pour l'Angleterre...

Le 9 février, on entend avec stupeur dans une vidéo du HRO prise derrière la PASS, un policier qui affirme, péremptoire :

« Si il y en a un qui veut être hébergé, moi je le prends en charge (...) »

Je vous dis pas comment il sera pris en charge, je vous dis qu'on le prend en charge...

Et il ira dans un centre d'accueil. »

Voilà qui est contraire à tout ce qu'on a entendu répéter par ailleurs, l'accès aux Centres d'Accueil ne se faisant que par les navettes qui partent le matin de la rue des Huttes... Comment un représentant de l'Etat peut-il ainsi se vanter d'être au-dessus des règlements ?

Les départs ratés expliquent le nombre croissant de personnes à nos distributions.

Entre le vendredi 9 et le mardi 13 février, il a fallu augmenter de 30 litres la quantité de boissons chaudes nécessaires au petit déjeuner de Calais. Le 14, il a fallu deux fois retourner acheter du pain (820 personnes à nourrir ce matin-là).

Le 21 février aussi, il a fallu racheter du pain sur la route et réaugmenter de 20 litres la quantité de boissons chaudes (920 petits déjeuners ce matin-là).

En janvier nous en étions à une moyenne de 563 par jour...

LES DÉMANTÈLEMENTS.

Les camps du côté de Dunkerque ont été épargnés depuis le 30 novembre (à part le coin des échoppes les 28 décembre et 4 janvier).

Trois mois sans évacuation, c'est remarquable...

Bien sûr, nous sommes très attentifs depuis l'installation de la benne à ordures du côté de Mardyck de la D 601 le 20 décembre et depuis l'installation du point d'eau le 23 décembre dans le même secteur : cela semble indiquer un prochain déménagement (donc un gros démantèlement) vers cette zone évacuée de force début mai 2023...

Ce n'est qu'une rumeur mais elle persiste et elle enfle...

Elle enfle d'autant plus que les grilles se multiplient du côté de Loon-Plage pour fermer la zone industrielle, comme nous l'avions déjà dit dans le numéro précédent de cette newsletter, par la route et par le chemin sous les ponts...



...et aussi de part et d'autre de la voie ferrée :

Jeudi 22 février, on lit dans le WhatsApp « HRO » de Grande-Synthe qu'une autre association a parlé avec un des responsables des travaux des grilles. Ils ont fini d'automatiser les portes et ils ont construit des postes de gardiens à côté des portails, où il y aurait la sécurité 24 h sur 24.

Les ouvriers ont dit qu'ils attendent le feu vert de la préfecture pour bouger les gens de motocross/plaine et que ça va arriver dans les prochains jours.

Cela fait deux mois qu'on sent venir ce déménagement/démantèlement... Il va sûrement finir par se produire...

En attendant nous continuons de distribuer au bout de la rue des Prés février, et le terrain est de plus en plus boueux et difficilement praticable.

Du côté de Calais, les entorses à la règle des évacuations toutes les 48 h ont été un peu plus fréquentes : une en janvier (rien entre le 20 et le 23), trois en février (rien entre le 2 et le 5, entre le 15 et le 18 et entre le 20 et le 23.)

C'est un répit appréciable pour nos amis mais on nous a tellement dit que le délai de 48 h était incontournable à cause du délai de flagrance, qu'on ne comprend pas cette application élastique de la loi : si un délai de 48 h ne peut être dépassé pour l'évacuation d'un terrain occupé illégalement, ce doit être à chaque fois ! Ou alors, le 3e jour, on ne doit plus pouvoir faire évacuer...

Sans doute, comme disait le grand La Fontaine, « la raison du plus fort est-elle toujours la meilleure... »



et souvent lourdement armées.



Pas de changements dans le déroulement des opérations d'évacuation, depuis des années :

Les Forces de l'Ordre sont extrêmement nombreuses,

(Le 29 février au BMX, cette vue du HRO regroupe par hasard la gazeuse, la matraque et les boucliers !)

Le 29 février, à Marck, le HRO entend des CRS dire : « On va les gazer ! »



Presque toujours, un périmètre, dit « de sécurité » (Mais qui protège-t-il de quoi ?) tient le HRO éloigné des opérations et empêche les observations...

Le 13 février par contre, à La Fermette, un petit canal sépare le HRO de l'évacuation... Cela contrarie les Forces de l'Ordre car la visibilité est assez bonne...



Les tentes sont déplacées : les exilés n'ont pas le choix, ils doivent les enlever de leur emplacement pour attendre un peu plus loin.

Parfois, contrairement au droit acquis à la suite de la grève de la faim de l'automne 2021, ils doivent abandonner leur tente et n'emporter que les affaires personnelles...



Les tentes sont alors saisies, comme sont saisies celles dont le propriétaire n'est pas là au moment de l'évacuation



Les objets les plus souvent saisis sont les tentes, mais aussi les palettes.



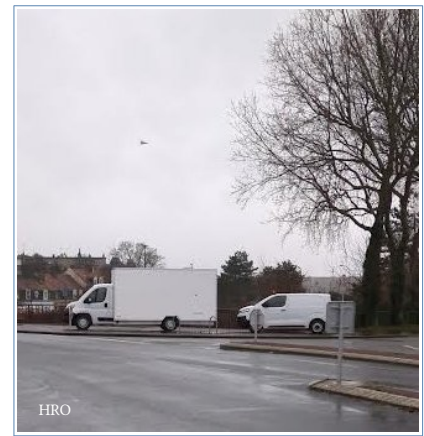
L'importance des tentes n'a pas besoin d'être démontrée, les palettes sont précieuses car elles servent à faire du feu pour se réchauffer et pour cuisiner, mais aussi elles servent de socle pour isoler les tentes de la boue.

On a vu le 23 février, à la Fermette, du personnel « de nettoyage » faire bouger des tentes (c'est la règle) mais pour ramasser les palettes qui étaient en dessous.

Et ça, c'est scandaleux : quand le propriétaire de la tente va la rapporter à sa place, comment va-t-il faire pour qu'elle ne baigne pas dans la boue ou dans la flaque ?

Eh bien il ne peut plus que dormir dans l'eau...

Le ramassage du matériel est fait dans deux véhicules, par du personnel qui accompagne les Forces de l'Ordre. Il s'agit presque toujours d'un fourgon et d'un petit camion-benne. Depuis le 18 février, on a vu apparaître un vraiment gros fourgon !



Les arrestations sont fréquentes.

Elles s'accompagnent souvent d'une fouille au corps, le nez contre le mur...

Ces scènes se passent trop loin du HRO pour que des images sorties de leurs vidéos soient utilisables pour nous...

Les policiers disent « interpellation pour contrôle des titres de séjour », sauf que des « titres de séjour », s'ils en avaient, les exilés ne seraient pas dans ces camps de misère à chercher un improbable passage meurtrier vers le Royaume-Uni.

Lorsque les opérations sont terminées, les exilés ont le droit de remettre leur campement en place, et c'est là que ressort toute l'hypocrisie de ces opérations : ils se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre, mais presque à chaque fois, ils n'attendent pas qu'elles ne soient plus là pour se remettre en place discrètement : ils les croisent ou bien les suivent de très près. Il est impossible que la Police ignore que cette libération d'un terrain occupé illégalement n'a objectivement duré que quelques secondes...



En conclusion, un pied de nez du destin a sauvé trois palettes : A côté de l'Hôpital, le 9 février, le camion benne est enlisé... c'est une belle occasion, subrepticement, pour en récupérer trois... Pour le moral, pas si dérisoire que ça !

Claire Millot.

LA VIE SUR LES CAMPS DE CALAIS.

N'oublions pas que les campements sont de plus en plus menacés. Les tentes sous les ponts sont systématiquement enlevées.



Lorsque des grilles les sacralisent, les exilés parviennent souvent à s'y installer quand même mais les passages étroits par lesquels ils s'y introduisent sont ceux qu'utilisent aussi les Forces de l'Ordre pour les déloger et ces espaces deviennent des souricières....



Sous les ponts, la mairie a accumulé les obstacles à l'installation d'abris pourtant les plus recherchés puisque par définition ils protègent des intempéries : à la fois des grilles et des enrochements limitent l'espace offert encore à l'installation de tentes.

Les photos ont été prises sous le Pont Mollien, et à côté, les 25 et 27 février :

En 2019, la Fondation Abbé Pierre avait lancé le défi des « Pics d'Or » qui récompensait (satiriquement bien sûr) les pires dispositifs anti SDF installés un peu partout en France et à l'étranger. « *Calais capitale internationale du Mur et du barbelé !!!* » écrivait le 10 février 2019 Jean-Claude Lenoir. Pour n'avoir pas été classée, Calais doit avoir été jugée hors concours !!!

Le 27 février 2024, le HRO raconte qu'un CRS trouve très drôle qu'ils aient dit qu'un campement était un lieu de vie. Un de ses collègues lui dit que c'est un paillason, en s'essuyant les chaussures dans l'herbe. Bien sûr, venant d'un policier, c'est une affirmation scandaleusement méprisante... Mais j'avoue que jamais je n'ai pu lire ou entendre cette expression « lieu de vie » sans être choquée, même s'il m'est arrivé de l'employer moi aussi... Ce n'est pas un lieu de vie ! Dans la boue, les ordures, sans toilettes, sans eau courante...

Au mieux, on pourrait dire que c'est un lieu de survie, peut-être même plutôt un lieu d'attente de passage...

Et pourtant, au hasard des vidéos du HRO, on surprend des petits moments de vie, de petites choses qui rattachent à notre vie quotidienne de nantis :

- des abris à bois (photographiés le 15 février)...



- du linge qui sèche (photo du 13 février)



- et même une salle à manger, avec les chaises installées autour d'un feu de cuisine ! (photo aussi du 13 février).

Toutes ces photos ont été prises au BMX...

Est-ce un hasard, ou bien y a-t-il un statut particulier à ce coin de terre ? Et quoi ?

C'est aussi au BMX qu'un canapé convertible est saisi le 29 février, relève le HRO !

Dernière minute, 1er mars : Le Grand Port Maritime de Dunkerque entre en concurrence avec la ville de Calais pour les « Pics d'Or » :

Claire Millot



LES GRANDS HOMMES

LES HOMMES DU MOIS, QUI NOUS INSPIRENT.

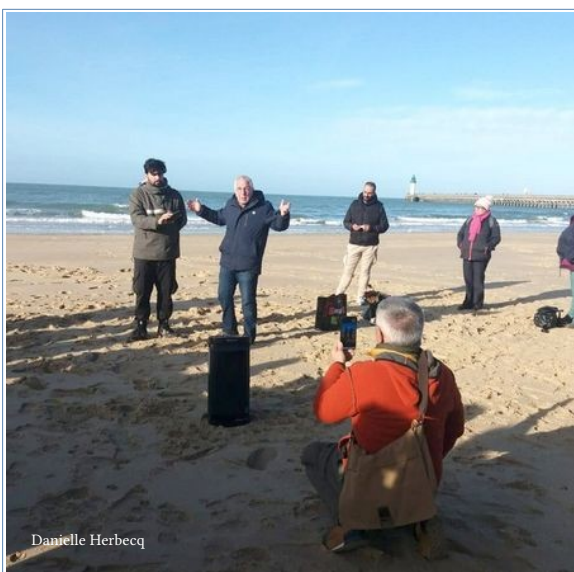
L'ABBÉ PIERRE.

Il y a 70 ans, le 1^{er} février 1954, l'Abbé Pierre lançait son appel devenu célèbre, qui commençait par ces mots : « *Mes amis, au secours... Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant hier, on l'avait expulsée...* »

Le 1er février 2024, partout se sont multipliées les commémorations, en particulier à Calais. Une émouvante cérémonie s'est tenue sur la plage, avec des roses plantées dans le sable,



et des banderoles. Celle qui cite notre ministre de l'Intérieur n'a pas été la moins remarquée :



Parmi les prises de paroles, celle de notre président, Jean-Claude Lenoir :

Ce matin-là, des compagnons de plusieurs villes de France se sont regroupés au local de Salam, rue des Fontinettes...



...avant de partir vers 9 h pour une grosse distribution.

500 personnes, rue de Judée, ont été rhabillées, équipées en vêtements et en couvertures.

Deux gros camions ont été vidés.

Les gars étaient heureux comme tout.

MISSAK MANOUKIAN.

Il y a 80 ans, le 21 février 1944 Missak Manouchian a été fusillé par les Allemands au Mont Valérien, comme terroriste, avec 21 camarades.

« *Bonheur ! à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la Liberté et de la Paix de demain* » écrivait-il dans la dernière lettre à sa femme Mélinée, le jour de sa mort.

A nous, avec nos petits moyens mis bout à bout de contribuer, contre la montée de l'extrême droite, à maintenir en France la Liberté et la Paix dont nous avons, tous, tant besoin.

ROBERT BADINTER.

Le 9 février 2024, Robert Badinter s'est éteint à 95 ans. Il restera dans l'Histoire pour avoir en 1981, comme garde des sceaux, fait voter la loi qui abolissait en France la peine de mort.

Mais c'était d'abord un défenseur de tous les droits de l'Homme.

« *Le jour même de sa mort, la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH) salue la mémoire de Robert Badinter, défenseur intransigeant des droits humains dans leur universalité, pourfendeur de toutes les violations des droits, de tous les abus et de toutes les injustices.* »

FIDH, 9 février 2024.

Le 12 septembre 2015, au micro d'Europe 1, en pleine crise migratoire, il avait dit : « Quand la République a manqué au droit d'asile, elle s'est toujours déshonorée... » puis « accueillir des réfugiés, ce n'est pas un acte de générosité, c'est une obligation internationale pour la France ».



Dessin de Chaunu, dans « Ouest France », le 10 février 2024.

Claire Millot.

LES NORMES FRANÇAISES POUR L'ACCÈS À L'EAU

"Qui que vous soyez, où que vous soyez, avoir un accès à l'eau fait partie de vos droits fondamentaux. Pourtant, aujourd'hui encore, le manque d'eau concerne plus de 40% de la population mondiale." !

NON, ce n'est pas « Solidarité Internationale » (association d'aide humanitaire pour les plus démunis) qui publie ces lignes, mais bien le gouvernement français...

<https://www.gouvernement.fr/acces-a-l-eau-ne-laisser-personne-de-cote>

On y lit aussi :

« Ne pas avoir accès à l'eau, ce n'est pas juste avoir soif. C'est également un enjeu de dignité, d'hygiène, de santé, d'agriculture, de sécurité alimentaire, de réussite éducative, de pauvreté, de développement durable, mais aussi d'inégalités de genre, géographiques et économiques. »

Merci à Arnaud, bénévole à Salam du samedi, qui a trouvé ce document et qui ajoute :

« Une page du code de l'environnement complète agréablement ce premier document : Et après recherches, j'ai mis la main sur le texte ci-dessous : il s'applique aux établissements recevant du public à partir de la 3^{ème} catégorie, soit ceux accueillant plus de 300 personnes : Auchan, Pôle Marine, Centre Marine... »

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042883671/

On y lit :

« Pour l'application du quatorzième alinéa du III de l'article L. 541-15-10, on entend par “ fontaine d'eau potable », tout dispositif de distribution d'eau potable, raccordé à un réseau d'eau potable, permettant le remplissage d'un récipient pour boisson.

Le nombre de fontaines mis à disposition du public est adapté à la capacité d'accueil de l'établissement. Ce nombre est d'au moins une fontaine d'eau potable pour les établissements pouvant accueillir simultanément 301 personnes. Il est augmenté d'une fontaine d'eau potable par tranche supplémentaire de 300 personnes.

Ces fontaines d'eau potable sont indiquées par une signalétique visible et leur accès est libre et sans frais. »

Conformément au 1° de l'article 7 du décret n° 2020-1724 du 28 décembre 2020, ces dispositions entrent en vigueur le 1er janvier 2022.

D'accord, un camp de migrants n'est peut-être pas à proprement parler un « établissement »... Mais qui peut soutenir que ce n'est pas un lieu, sinon accueillant, du moins qui accueille plus de 300 personnes, souvent plus de 600, même souvent bien plus...

Claire Millot (avec ses remerciements à Arnaud qui a fait le travail qui a permis ce résumé).

MERCI

UN MERCI TOUT PARTICULIER à la dame qui m'a appelée à la fin du mois, avec une proposition incroyable, une première en dix ans de secrétariat à Salam : elle voulait nous donner un terrain.

- Un terrain, mais pour quoi faire ?
- Mais pour faire un potager, par exemple...

300 mètres carrés, dans une commune du bord de mer, du côté de Dunkerque...

Je me prends à rêver : des légumes tout frais récoltés pour faire la soupe et les accompagnements...

Mais non, c'est un gros travail qui demande de la disponibilité, beaucoup, et des bras, et nous avons juste ce qu'il faut pour préparer et pour distribuer...

Désolées, elle et moi... mais je refuse...

MERCI D'ABORD DU COUP A CEUX QUI NOUS DONNENT DES FRUITS ET DES LÉGUMES :

- Jean-Pierre qui a été glaner des carottes pour Salam. Il n'en est pas à son coup d'essai.
- Geneviève et Denis qui nous ont fourni en oignons pour quelques semaines,
- Marie, rencontrée lors d'une manifestation contre la Loi Darmanin à Dunkerque. Ils cultivent des légumes bio, elle nous en a proposé.

Le 25 février, elle remplissait le coffre de Jean et Elisabeth avec des morceaux de courges tout prêts à cuisiner.



- Emmaüs de Saint-Martin au Laert, qui le 24 février nous a fait don de plusieurs caisses de fruits et légumes.

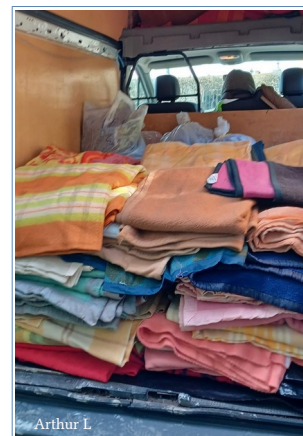
- L'association Salicorne de Montreuil qui a offert 80 kg d'oranges bio pour le petit déjeuner de Calais, le 29 février.

MERCI AUX AUTRES DONATEURS :

En couvertures :

*Patrick, et son chargement de Belgique.

*Marie vidait la maison d'un monsieur qui partait en EHPAD. Son mari a déposé chez moi trois gros sacs de couvertures jeudi 29 février.



*Un gros don de 55 couvertures par Audotri le 26 février.

*un autre gros don par « Help 4 Dunkerque » le 27 février :

*et encore un, provenant du hangar d'Herzeele, encore le 27 :

En vêtements :

*un monsieur qui en a déposé à Grande-Synthe, le 1er février.

*Behnoosh, de la région parisienne, qui nous a fait parvenir par Mondial Relay un nouveau colis d'une dizaine de kilos.

*l'OGS rugby qui, pour la deuxième année consécutive, a fait mettre de côté, pour nous, les invendus à la fin de leur brocante du 4 février.

Merci à Elisabeth et Jean qui sont allés chercher les caisses en fin de journée.

*Martine de la Chapelle d'Armentières qui est arrivée le 20 février avec une camionnette pleine.

*Isabelle H. qui a déposé des vêtements le 29 février.

*le 29 aussi, une dame de l'école de Saint-Amand qui a apporté des vêtements, des bonnets et écharpes tricotés et des serviettes de toilette.



En palettes :

don d'une entreprise, généreuse le 20 février.

En produits d'hygiène :

Marie-Ange D. , pour un nouveau colis de savons, shampooing, baume pour les lèvres...

En petits jouets :

Merci à Victoire et Rose qui ont sonné à la maison avec deux sacs de petits jouets, le 17 février, avec leur papa.

Elles avaient très bien compris que les gros jouets posent un problème insoluble quand une évacuation policière ou un départ pour le Royaume-Uni obligent à rassembler les affaires. Elles ont donc trié tout ce qu'elles ont pu trouver qui tient dans la poche d'un tout petit.

MERCI AUX BÉNÉVOLES :

Bénévoles d'un jour :

*Chantal, le 1^{er} février.

*Maia le 3 février (étudiante en journalisme qui pour sa première sortie a préféré nous aider que de se lancer dans le travail de photographe qu'elle pensait faire) ; elle reviendra.

*le 3 février aussi, deux amies de Fanny.

*Juliette, le 8.

*Et le 8 aussi deux représentantes d'Emmaüs France (Hafi et Bernadette).

* par deux ou trois, depuis le milieu du mois : Adamou, Ahmed, Amara Lamine, Fodé, Jacky, Kakha, Kniaz, Kourouma, Moussa, Oumar ...

*Trois jeunes de l'école d'architecture de Bruxelles, le 29 février.

Bénévoles d'une ou plusieurs semaines, en stage ou volontaires :

*Thomas qui nous quitte maintenant après trois mois d'activité efficace. Il va nous manquer.

*Juciara et Blanche, envoyée par l'AFEJI, qui ont fait leur trou dans l'équipe, comme si elles avaient toujours été là.

*Ayoub et Aksil, stagiaires à l'ADRA, détachés auprès de Salam pour compléter leur horaire.

*les jeunes de l'AFEV, malheureusement pas toujours affectés chez nous pour une période clairement définie, mais en général bien motivés.

*les jeunes qui accompagnent Marie pour la collecte d'Emmaüs à Grande-Synthe, et tout particulièrement Houmani, jamais absent.

*les deux jeunes de BSB, école de Dijon, envoyés pour une semaine à Calais (comme chaque année) pour découvrir la réalité de terrain et notre travail.

Bénévoles, piliers de Salam mais qui font toujours plus que leur travail :

*Jean-Pierre, qui a blindé le bas des portes qui donnent vers l'extérieur pour barrer le passage aux rats, qui ne sont pas nos amis.

*Denise qui fait fidèlement les courses, les petites et les grandes, en particulier le plein de boîtes de conserve le 14 février avec le soutien d'Henri et de Marie.

*Ceux qui nettoient à tours de bras, surtout le sous-sol, pour reprendre le terrain que nous disputent les rats qui ne sont pas nos amis et qui nous obligent à tout enfermer (textiles et nourriture).

Henri et Marie, et encore Henri et Marie avec Claudine et Denise, Ghislaine, et aussi Guy qui a trié de fond en comble les armoires à produits d'hygiène.



MERCI À CEUX QUI N'ONT PAS ÉTÉ CITÉS AU-DESSUS ET QUI NOUS ONT AIDÉS AU NOM D'UNE ENTREPRISE OU D'UNE ASSOCIATION AMIE OU EN TRAIN DE LE DEVENIR...

Merci, bien sûr à Emmaüs, pour la distribution du 1^{er} février (voir l'article plus haut sur « Les hommes du mois... »)

Merci au Secours Populaire/Copains du Monde, à Christian Hogard, à Caroline et à leur équipe, en particulier Bruno et Evelyne, Merci aussi au Cefral de Dunkerque ainsi qu'à l'association Créative de Coudekerque-Branche, qui participent à ces opérations.

Nos remerciements du 8 février :

« Merci pour la fidélité dans le don de pain pour nos amis exilés de Calais, au cours de deux dernières semaines. Car que serait un petit déjeuner sans pain ?

De la part de ceux qui tiennent debout grâce à vous et de la part de l'équipe Salam : MERCI »

« Ça représente pour nous une priorité », répond Christian dès le lendemain.

Et ceux du 25 février :

« Un nouveau don important de pain vendredi de la part de nos meilleurs Copains (du Monde).

Merci à Christian, à Caroline, à Bruno et à Evelyne.

Justement le nombre des petits déjeuners donnés par Salam à Calais est monté en flèche ces derniers jours. Il a régulièrement dépassé les 800, et même une fois dépassé les 900, alors que nous étions entre 500 et 600 en janvier !

Merci donc pour cette aide précieuse. »

Merci aux amis de FTS,

Ils sont de plus en plus nombreux et réguliers pour nous aider à Grande-Synthe, comme ils le font à Calais. Merci pour le don important de couvertures et de produits d'hygiène offert par la paroisse de Roubaix, qu'ils nous ont apporté.

Merci pour le financement des dernières caisses de barquettes commandées par Hubert.

MERCI AUX PHOTOGRAPHES.

- Cyril, venu le 20 février et revenu le 23, pour un travail sur nos préparations et sur le camp de Loon-Plage.

- Laurent Prum, photographe de talent, habitué des distributions de Calais, qui est venu passer la journée du samedi 3 février à Grande-Synthe aussi.

Si j'ai bien compris : à chaque fois qu'il arrive à Salam, d'un côté ou de l'autre, il est embauché et sa camionnette est joyeusement réquisitionnée...

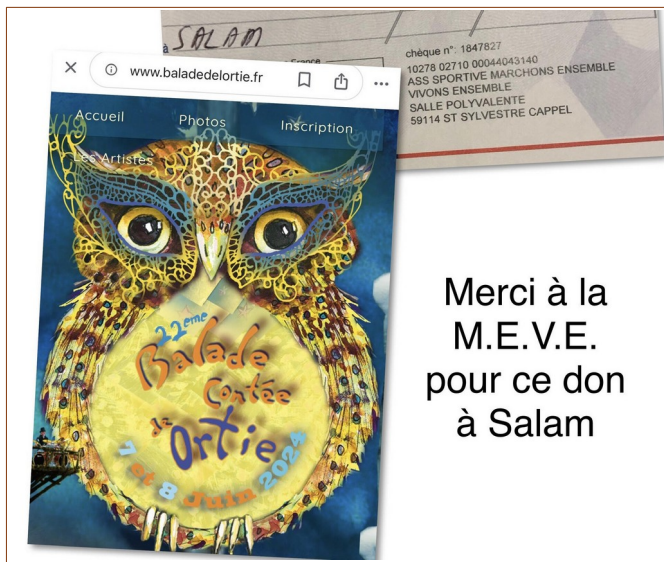
Il publie un blog qui vaut le détour (et qu'on trouve sur le site internet de Salam :

www.associationsalam.org).

ET ENFIN MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS ONT FAIT DES DONN EN ARGENT,

sans lesquels nous ne pourrions pas entretenir les camionnettes, mettre du gazole dans les réservoirs, payer l'eau et l'électricité utilisées dans nos locaux, remplacer les bouteilles de gaz...

Merci à tous ceux (des amis proches comme des inconnus) qui nous ont glissé un billet, ont envoyé un chèque, fait un virement directement ou par Helloasso.



Ce mois-ci, merci à la MEVE (« Marchons Ensemble, Vivons Ensemble ») qui pour la deuxième année consécutive nous a donné un gros chèque (récupéré par Quentin au cours de la soirée du 23 février, merci Quentin !)

Ce sont eux qui organisent tous les ans la « balade de l'ortie » (promenade de spectacle en spectacle dans la campagne flamande autour de Saint-Sylvestre Cappel) que nous avons été plusieurs au printemps dernier à apprécier particulièrement.

Merci à la
M.E.V.E.
pour ce don
à Salam

montage Quentin Duflos.

MERCI A BETHLEHEM, À FLANDRES TERRE SOLIDAIRE, À L'ENTRAIDE PROTESTANTE, À L'AUBERGE DES MIGRANTS qui nous partage la tonne de bananes offerte par CONHEXA une fois par semaine, À EMMAÛS qui nous donne des surplus toutes les semaines, pour Calais comme pour Grande-Synthe, à la Maison Sésame qui nous partage deux matins par semaine les surplus de fruits et légumes du magasin ALDI de la rue du Kruysbellaert, à la Ressourcerie de Montreuil sur mer (« Il était deux fois ») et au Secours Catholique de Berck qui fournissent chaque mois des vêtements amenés à Calais par André de Merlimont, aux DAMES COMORIENNES, aux boulangeries calaisiennes et à celles en face du Noorderover, « La mie du pain » et « Aux pains du Nord » de Coudekerque. Semaine après semaine, ils sont là pour nous aider. Merci au HRO, à Olivier Schittek et à Geoff qui nous autorisent à publier leurs photos.

MERCI à l'association diocésaine de Lille qui, par la paroisse de Grande-Synthe, met gracieusement à disposition les locaux de la salle Guérin, depuis environ quinze ans.

MERCI à Michel qui assure la mise en pages de cette newsletter, sans faillir, depuis des années, à Chris qui la traduit en anglais, mois après mois, pour notre site internet, à Antoine qui gère la Page Facebook, lui aussi sans faillir, depuis 2017, et à Guillaume qui nous a introduits dans le réseau LinkedIn il y a maintenant deux ans.

Claire Millot.

NOS BESOINS EN BÉNÉVOLES

Dunkerque :

Nous avons besoin de monde, les lundis, mardis, jeudis et samedis du début de la corvée d'épluchage (8 h) à la fin de la vaisselle (entre 14 et 16 h). Entre les deux, nous distribuons le repas.

Appelez Claire (06 34 62 68 71).

Calais :

Salam continue la distribution des petits déjeuners améliorés tous les matins avec du thé et du café. Mais nous manquons cruellement de bénévoles, particulièrement de bénévoles avec permis de conduire : RDV à 8 heures au local, 13 rue des Fontinettes.

Appelez Yolaine au 06.83.16.31.61.

DES BESOINS EN ARGENT.

Sans subventions de l'Etat et avec une réduction très importante des subventions des collectivités territoriales et locales, nous avons toujours besoin d'argent pour faire durer le travail de l'association : Entretien des locaux et des camionnettes, carburant, achat des denrées alimentaires qui manquent...

Rendez-vous sur le site de l'association : www.associationsalam.org
rubrique : " Nous soutenir"

Passez par HELLOASSO :
<https://www.helloasso.com/associations/salam-nord-pas-de-calais/formulaires/2/widget>

ou envoyez tout simplement un chèque à :
Association Salam
BP 47
62100 CALAIS

Vous avez droit à 66% de réduction d'impôts sur ces dons, en liquide par un de nos bénévoles, par chèque à l'ordre de SALAM, ou par virement (direct ou par Helloasso)

Un grand merci à tous nos généreux donateurs !

DES TENTES ET DES BÂCHES !

De démantèlement en démantèlement, les tentes sont enlevées sur les deux sites et nous n'arrivons pas à les remplacer. Nombreux sont ceux qui dorment sans rien sur eux, par tous les temps.

Vous pouvez aussi acheter des bâches, des morceaux de 3 m sur 3 (ou 2.50 m sur 3). Ils coûtent beaucoup moins cher et permettent à un honnête homme de passer une nuit à l'abri.

Sinon, besoins les plus pressants sur les deux sites :
DES COUVERTURES (DUVETS, SACS DE COUCHAGE).

des vêtements homme du XS au XL : caleçons, caleçons longs et sous-pulls thermolactyl, chaussettes, pantalons de jogging, jeans, shorts, t-shirts,
DES CHAUSSURES pour hommes : baskets ou chaussures de randonnées légères (pointures 40 à 46),
des claquettes, casquettes.
des sacs à dos,
des lampes et piles,
des packs d'eau,
des sacs (petits sacs à dos, sacs poubelle, sacs congélation, cabas et sacs en plastique)

Des denrées alimentaires pour Calais :

DE LA CONFITURE,
du lait,
du thé et du sucre, du café soluble,
des biscuits (ou viennoiseries, ou barres de cake ou quatre-quarts etc...)

Pour déposer vos dons, RDV 13 rue des Fontinettes, et appelez le 06 83 16 31 61.

Et pour Grande-Synthe :

Surtout des conserves de légumes de toutes sortes (nous recevons beaucoup moins de frais depuis quelques temps),
des sacs de légumes secs,

Déposez vos dons salle Guérin, rue Alphonse Daudet, derrière l'église St Jacques les lundis, mardis, jeudis et samedis de 9 h à 12 h.

APPEL À COTISATION

Le bulletin d'adhésion pour 2024 est joint à cet envoi.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Que vous soyez bénévole actif ou non, devenir adhérent octroie à l'association la force de l'union ! Nous étions plus de 250 adhérents en 2023, aidez-nous à dépasser le seuil des 300.

CONTACTEZ NOUS

<http://www.associationsalam.org>

salamnordpasdecalais@gmail.com

Page Facebook : [SALAM Nord/Pas-de-Calais](#)

Et la encore nouvelle page LinkedIn, consultable sur le lien suivant :

www.linkedin.com/in/association-salam-nord-pas-de-calais

Association SALAM

BP 47

62100 CALAIS

Association SALAM,

Salle Guérin, Quartier St Jacques,

1, rue Alphonse Daudet,

59760 Grande-Synthe



Bulletin d'adhésion 2024



Principaux objectifs de SALAM :

- Apporter une aide humanitaire aux migrants (soins, hygiène, nourriture, vêtements...)
- Accompagner les migrants dans leur demande d'asile
- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur la situation des migrants du littoral Côte d'Opale
- Combattre toutes les formes de racisme et de discrimination
- Agir dans les pays en difficulté
- Soutenir juridiquement les membres de l'association

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse suivante :

Association SALAM-Nord/Pas-de-Calais

BP 47

62100 CALAIS

Monsieur/Madame : _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone _____ E mail _____

J'adhère à l'association en versant la somme de 10 €.

(5 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi , adhésion valable jusqu'au 31/12/2024)

Date et signature :

Je fais un don* à l'association Salam en versant la somme de : _____

**Par chèque à l'ordre de l'association Salam. Un reçu fiscal vous sera adressé*

Je souhaite recevoir davantage d'informations sur l'association Salam.